

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Examen d'entrée à l'université

Pascale Fontaine

Number 9 (49), Spring 1983

Éducatons permanentes en mouvement ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034705ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034705ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Fontaine, P. (1983). Examen d'entrée à l'université. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (9), 11–12. <https://doi.org/10.7202/1034705ar>

Examen d'entrée à l'université

P. Fontaine

À la suite de la préinscription rue Bleury, au printemps, je crois, je reçus une missive me convoquant mardi le 26 août au 2994 Kimberley pour m'y inscrire à nouveau. J'ai vainement cherché cette rue, à pied, sous la pluie. Je me suis informée auprès d'un chauffeur de taxi ; lui non plus ne voyait pas ce nom de rue, il s'informa : on lui dit que cette rue est devenue le terrain de stationnement Dorchester et Jeanne-Mance. Nous nous rendîmes à cet endroit et un garde de sécurité nous dit que les inscriptions se font au 200 ouest rue Sherbrooke. À l'entrée, une banderole avec une inscription « La Grande Réplique ». C'est clair, c'est l'endroit que je cherchais !

De deux heures et quart à cinq heures et cinq minutes, l'attente interminable. Mon tour arrive enfin ! La vraie bureaucratie se reconnaît au fait que deux personnes préposées sur trois affirment qu'un chèque certifié n'est pas requis. Les fonctionnaires qui, dans les « Douze Travaux d'Astérix », s'occupent de la « maison qui rend fou » (le labyrinthe), pourraient y prendre des leçons. On n'acceptait que les chèques certifiés à la comptabilité. Revenez porter l'argent de vos cours, m'avise-t-on.

L'obtention d'une vignette pour le stationnement du pavillon Lafontaine fait probablement partie des moyens d'évaluation des étudiants à constater les énigmes qu'il faut résoudre pour en prendre possession.

Voici ce qui m'est arrivé.

Vendredi 5 septembre, fin d'après-midi.

Suivant les directives du Centre d'accueil, niveau du métro, à Berri-Demontigny, je cherche le local 4440 AM 870, je longe un corridor, suis une flèche tel qu'indiqué, prends un escalier mobile jusqu'au troisième étage (l'escalier mobile s'arrêtant à cet endroit), je prends l'ascenseur pour un étage plus haut. Je me retrouve dans un autre pavillon. Je redescends donc au rez-de-chaussée, quatre étages plus bas, niveau métro, car les étages et les pavillons ne communiquent pas entre eux. Je reprends donc l'autre escalier mobile, j'arrête au troisième étage obligatoirement, en plus, pas d'ascenseur apparent, je prends donc l'escalier pour un étage. À mon grand étonnement, sur cet étage, pas un bureau, personne n'est présent, il n'y a que de la paperasse dans un long corridor, je franchis donc une autre porte afin de voir s'il y a quelqu'un qui puisse me renseigner. À ma grande stupeur, la porte se referme sur moi. J'étais verrouillée et prise dans un endroit exigu et sans fenêtre en plein vendredi midi avec personne sur l'étage.

(Je passe outre mes réactions.)

En face de cette porte verrouillée, une porte sur laquelle est inscrit « sortie d'urgence seulement ». Je franchis fébrilement cette porte pour atterrir... sur le toit, eh ! oui, sur le toit. Je marche sur le toit espérant voir quelqu'un à travers une fenêtre. Je vois un homme et une femme dans un bureau. À ma vue, ils ont ri. Moi aussi, mais j'avais plutôt envie de pleurer.

Je leur fais signe de la main afin qu'ils m'ouvrent. Le jeune homme me fait un grand demi-cercle de la main. J'ai marché à tâtons jusqu'à la vue de l'homme vis-à-vis une rare fenêtre qui s'ouvre. Il plaça une chaise et me tendit la main. Je me trouvai, de ce pas, au troisième étage. Je ris et je pleure et redescends au niveau du métro, reprends l'escalier mobile et l'ascenseur pour me retrouver enfin à mon point de départ et trouve le local 4440 AM 870 afin d'avoir ma vignette pour le stationnement. On brille par l'absence. Je frappe donc en face afin de savoir où est rendu le personnel qui s'occupe des vignettes de stationnement. On me dit bien candidement « C'est ici ! » Tout ça pour un petit collant qui coûte 1,25 \$ et qu'on aurait pu nous envoyer par la poste.

Le test final est probablement le jour dit, la salle des cours, soit le 8 septembre 80. Évidemment, le pavillon où nous sommes convoqués n'a rien à voir avec celui où aura lieu finalement le cours. On nous convoque au Lafontaine, je paie mon stationnement 13,00 \$ et montre ma vignette fièrement gagnée. Au Centre d'accueil Lafontaine on me dit que mon cours

en psycho a lieu à l'angle des rues Lagauchetière et St-Alexandre au lieu de Rachel et Calixa-Lavallée. Adieu stationnement ! On se rit de nous carrément ! Les locaux n'étaient même pas déterminés à la fin août, c'est la raison pour laquelle l'administration nous a tous convoqués au Lafontaine.

Ce n'est qu'à la troisième semaine de cours que nous étions assurés de l'endroit des cours (retour à Lafontaine) après avoir pérégriné de Reed à Lafontaine et vice versa. Serait-ce que leurs examens sont trop faciles et que le véritable test est de passer au travers de l'administration de l'université et de trouver la salle des cours ?

Peut-être pourraient-ils organiser des rallyes en guise de conclusion. S'il n'y avait ni professeurs ni élèves, l'administration se porterait mieux.

N.B. : Les deux professeurs que j'ai sont excellents et mes cours m'intéressent vivement.

*Pascale Fontaine
Étudiante en formation d'adultes*